

**Commune d'ÉPINEUIL**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 08 Avril 2025**

**Délibération n° 21-2025**

**Séance du 08 Avril 2025**

Date de convocation :

1<sup>er</sup> Avril 2025

Date d'affichage :

.....2025

Nombre  
de conseillers en exercice 12

de présents 8

de votants 11

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit Avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

**PRESENTS** Mesdames Maryline JOUVEY, Françoise SAVIE EUSTACHE  
Messieurs, Alain BŒUF, Gilles GUILLEMETTE Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER.

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS** : Messieurs Roger BLIN, Frédéric CHAUVEAU, Yann WOJCIECHOWICZ

**ABSENT** : Monsieur Yannick LEROY

**Objet : Désignation référent réforme « apostille »**

**Rapporteur : Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de désigner une personne (pas obligatoirement un élu) pour la nouvelle réforme « apostille ».

C'est cette personne qui sera contactée en cas de nécessité, et qui devra valider, ou pourra désigner quelqu'un pour valider les opérations faites sur la base des images de signatures publiques.

Il peut s'agir de n'importe quelle personne désignée par le Maire et/ou le Maire lui-même.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité (11 voix POUR)** **DÉSIGNE** Madame Françoise SAVIE EUSTACHE comme référent pour la réforme « apostille ».

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous- Préfecture le 11 Avril 2025 et affichée le 11/04/2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,  
Le Maire

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE



*Jin*